

COMPOSITION DU JURY DU CONCOURS SUR TITRES
DE MASSEUR KINESITHERAPEUTE
DU 30 SEPTEMBRE 2019

- Monsieur LHOTE, Directeur des Affaires Médicales et de la Recherche, CH Cornouaille
- Mme LEMESLE, Directrice des Soins, CH Cornouaille
- Mme HAMON, Cadre Formateur Masseur Kinésithérapeute, IFMK Brest.

QUIMPER, le 11 septembre 2019

Arnaud SANDRET,

